



mercredi 12 novembre

AUDIENCE avec le LAB' de la DAP

Ou la théorie de l'effet papillon inversé

Le **SNEPAP-FSU** soucieux de faire un point d'étape sur les **engagements écologiques de l'institution** pris le 7 mai 2025 (présentation du plan ministériel de transformation écologique) a rencontré le Lab' de la DAP, en octobre. Ce service, que chapeaute la Sous Direction Expertise (SDEX), porte la politique de la transition écologique au sein de l'administration.

Entre Groupes de Travail, concours, promotion de l'écologie auprès d'autres services et belles idées, force est de **déplorer que l'administration n'impose, ni ne s'impose, une politique d'envergure.**

Pour preuve, les moyens financiers alloués à l'écologie par le budget prévisionnel national 2026 sont réduits de 3 milliards. **Le vert est passé de mode** et n'a plus le vent en poupe !

Lors de cette audience, le **SNEPAP-FSU** a pointé essentiellement deux retours critiques : un **programme timoré** et des **moyens dérisoires** pour incarner ces dispositifs.

Comme nous l'évoquions dans le [tract](#) du 30 mai, ce plan ministériel (PMTE) nous semble toujours aussi pétri de belles intentions mais nourrit une ambition bien trop modeste eu égard aux enjeux.

Malgré une volonté réitérée d'actions et un renforcement RH, **le Lab' se heurte aux freins structurels** de l'administration pénitentiaire, le champ du développement durable étant partagé avec les services du secrétariat général du ministère...tout autant attentiste.

Malgré ses efforts, le Lab' pointe la surpopulation carcérale comme une problématique centrale qui obère toutes les autres. Pour le **SNEPAP-FSU**, si l'urgence de la surpopulation carcérale à résoudre est prégnante, l'urgence climatique – vitale – l'est également. **Le budget dédié à l'écologie ne doit pas être une ligne annexe mais partie inhérente de tous les projets.**

A la question de savoir quelles solutions vont être déployées pour lutter contre les dérèglements climatiques, la DAP répond, toute fière, qu'elle a diligenté une étude sur les vulnérabilités des établissements pénitentiaires dont les retours sont attendus en 2027. Les actions viendront plus tard ! Ce n'est pas comme si l'association [NAAT avait déjà réalisé ce travail](#) !

Et les impacts en SPIP ? On verra bien... peut-être en 2032, qui sait ?!

Faute d'ambitions écologiques qu'on pourrait légitimement attendre de la DAP et la Chancellerie, le discours officiel porte essentiellement sur des **actions ponctuelles et localistes** : accompagner au mieux les agents ou équipes porteurs de projets, les soutenir financièrement et continuer de convaincre qu'un déploiement efficace sur les terrains de référents locaux, départementaux et régionaux permettra de soutenir cette action.

La DAP compte sur ses agents et leurs bonnes volontés !

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

✉ 12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris ☎ Tel : 06.43.17.25.05

mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr <https://twitter.com/snepap>



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Que dire lorsque l'on voit que, par arbitrage en interrégion, les référents développement durable en DISP exercent, pour la plupart, cette mission à temps partiel ! Pour le **SNEPAP-FSU**, il est urgent que ces postes dédiés le soient à temps plein afin d'être un soutien actif auprès des décideurs locaux.

Si l'investissement écologique et positif du **Lab'** n'est pas à remettre en cause : celle de nos dirigeants OUI !

Pour le **SNEPAP-FSU**, tout en s'inscrivant dans un plan d'actions locales, **l'exigence écologique doit être portée et incarnée par les décideurs**, de l'administration centrale aux politiques qui gouvernent.

Les champs écologiques doivent se diffuser et être une considération intrinsèque de l'ensemble des politiques publiques.

Pour rappel, [les accords de Paris](#) fixent les objectifs climatiques à atteindre à l'échéance de 2050 pour agir sur le dérèglement climatique, notamment celui de réduire l'empreinte carbone de chaque français.e à l'équivalent de 2 tonnes de CO2. Actuellement, nous atteignons en moyenne 10 tonnes de CO2...

Le bilan Gaz à Effet de Serre (GES) ministériel réalisé en 2022 a identifié comme responsable de 40% l'alimentation et le gaspillage alimentaire, de 30% l'immobilier pénitentiaire... S'agissant des autres sources de GES, le Lab' travaille sur les parcs automobiles du ministère et au développement d'un réseau de référents mobilité pour les déplacements, etc. Il a également pour objectif de former tous les agents aux enjeux écologiques d'ici 2027.

Si le SNEPAP-FSU salue ces avancées, il déplore les petits pas.

Dès aujourd'hui, ce sont tous les établissements pénitentiaires et les SPIP qui doivent **produire leur bilan GES et mettre en œuvre des actions correctives**. A ce jour, le **SNEPAP-FSU** regrette que l'information et l'investissement dans le travail sur les enjeux climatiques s'arrêtent à quelques cadres des unités de travail et ne ruissellent pas sur les terrains. **L'urgence climatique exige de l'administration qu'elle ouvre ces domaines à l'engagement de tous, au plus près des terrains.**

L'administration néglige, par son inaction, la **sécurité** qu'elle doit à ses agent.es et à ses usager.es. **L'enjeu climatique doit y être intégré.**

Comment l'administration gère les températures extrêmes. Comment s'expliquera-t-elle quand les murs des prisons se fissureront sous les coups de butoir de la compression des argiles lors de chaleur caniculaire ? Que dira-t-elle lorsque les agents en détention seront bloqués à l'étage ou les détenus ré-affectés, dans l'urgence, sur d'autres établissements à cause d'inondations brutales ?

« Prévoir c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer ; prévoir c'est déjà agir » (Henri FAYOL).

A cette vision court-termiste, le **SNEPAP-FSU** oppose le bon sens de la prévoyance et exige une **politique volontariste transversale**.